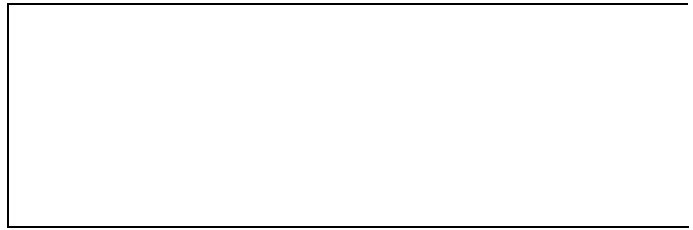
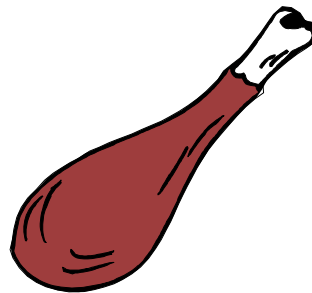
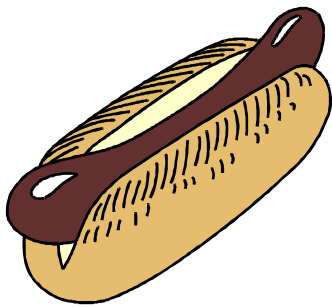


Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
Bureau de dépôt : ARLON 1



A P I A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°85 juillet 99*



Vive le barbecue !...

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
TOUSSAINT René	01	S 03	13½	BIGONVILLE	L 5-10
BOURQUIN René	02	D 04	07½	TRINTANGE	L 5-10
FLOCK José	05	D 04	07½	LONGVILLY	B 6-12-25
DELTENRE Claude	06	S 10	13½	NOSSBIERG	L 10
MASSAUX Joy	09	S 10	07½	DAMPICOURT	B 5-7-12-22
SCHIMFESSEL Alain	13	D 11	CAR	MALMEDY	B 6-12-20-42
MULLER Céline	16	D 11	07½	NIEDERFEULEN	L 10-20
SCHROEDER Marie-Louise	17	D 11	07½	DAMPICOURT	B 5-7-12-22
KIMMLINGEN Hubert	19	D 18	07½	MELLIER	B 5-10-20
PIRET Marie-Thérèse	22	D 18	07½	LINGER	L 5-10-20
HANIN Olivier	23	D 25	07½	STEINSEL	L 10-20
ASSELBORN Marianne	23	D 25	07½	REMELING	F 10-20
COLLES Paul	25	S 31	07½	LAROCLETTE	L 5-10-20
CORMAN Guy	29				



Bonnes marches à tous

Pour se rendre à :

BIGONVILLE : Aux feux à Martelange, prendre à droite puis à gauche au sommet de la côte ou prendre vers Perlé avant la descente sur Martelange et suivre vers Bigonville.

TRINTANGE : A Luxembourg, prendre la direction Sandweiler - Remich et suivre jusque Trintange.

LONGVILLY : A Bastogne, à l'église, prendre la direction de Clervaux jusque Longvilly.

NOSSBIERG : A Esch sur Alzette, prendre la direction de Kayl. Le départ est à gauche dans la côte pour sortir de la ville.

MALMEDY : Place des Chasseurs Ardennais à 07.00 hrs.

NIEDERFEULEN : A Pallen, suivre la direction Redange, puis Grosbous et Feulen

DAMPICOURT : A Virton, suivre la direction Florenville. Après 2 km environ, prendre à gauche vers Lamorteau et directement à droite vers la salle.

MELLIER : Prendre l'autoroute E25 vers Bruxelles, sortie Rulles. Prendre alors vers Thibessart puis dans ce village à gauche vers Mellier.

LINGER : A Athus, prendre la direction de Petange. Un km après la frontière, à gauche vers Linger.

STEINSEL : A Luxembourg, suivre la route vers Mersch sur 8 km environ.

REMELING : Prendre l'autoroute, sortie Luxembourg sud vers Hesperange, suivre Frisange, Mondorf, Schengen. Passer la Moselle puis à droite vers Apach et Sierk. A Sierck, suivre la route D 956 sur 7 km et prendre à gauche la D 855 sur 6 km.

LAROCLETTE : A Mersch, prendre vers Angelsberg et Larochette

Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement. Il est moins coûteux de payer 50 frs pour se rendre à une marche que de prendre sa voiture.

Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux

Réunion du comité

Le comité se réunira ce lundi 14 juillet à 20 heures au local du club, rue Reuter. Cet avis vaut convocation pour les comitards. .

Nouvelles du club

Si votre étiquette porte la mention «Dernier numéro», vous devez vous affilier ou verser 300 frs au compte ci-dessous pour continuer à recevoir ce bulletin.

Inscription au club : par versement de 300 frs au compte 000-0289149-89 en mentionnant nom, prénom, adresse, lieu et date de naissance. Un montant de 100 frs sera ristourné dès que le certificat médical qui vous sera envoyé est rentré.

Isabelle et Olibier Hanin Dricot remercient le comité et les membres de l'Arel's Club pour la jolie cape de bain reçue à l'occasion de la naissance de leur fils Julien, futur membre du club.

Mary, Maïté et Henry Devigne "remercie le club de tout cœur pour la délicate attention qu'il a eue à l'occasion de leur communion"

Sandra et Pascal ont envoyé le petit mot suivant :

Le samedi 15 mai, en sortant de l'église au bras de mon épouse, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir une haie d'honneur faite de quelques marcheurs.

Nous remercions le club pur le cadeau reçu à l'occasion de notre mariage. .

L'inconnu du mois

L'inconnu est bien connu, surtout depuis que sa photo (en tenue de travail) est parue dans les journaux locaux. La gloire a ses revers et c'est ainsi qu'il a reçu cette même photo agrémentée de moustaches et barbe.

Cela ne l'empêche pas de marcher, même à la Côte belge (et pas à Blankenberge). Si vous l'avez reconnu, nul doute qu'il acceptera un verre de Jupiler.

Marche à Fontoy

Notre étonnement quand nous sommes arrivés dans la salle ! pas un seul marcheur, saut quelques représentants du club et pourtant, il est 9.30 heures. Munis des cartes de départ, nous commençons la parcours des 10 km qui en font 12, comme déjà annoncé dans la salle. Nous ne pouvons pas manquer le fléchage au sol, une flèche d'un mètre de long et de 10 cm de large. Pendant 30 minutes, nous avons eu de la route, dont une belle montée, puis nous allons dans la forêt, où il y a déjà un premier contrôle qui nous attend.

Une petite pause, le temps que Mary et Maïté fassent le plein de bonbons. Nous avons toujours de la forêt. Arrivés au

deuxième contrôle, même scénario, on apprend que l'on va avoir de magnifiques points de vue. Que doit-on penser ? Encore des montées ? Eh bien Non ! mais des ravins sur le côté droit, comme nous sommes sur un plateau. Une belle descente nous attend, un peu de route après avoir quitté la forêt.

A notre arrivée dans la salle, il y a un peu plus de marcheurs. Le temps de faire estampiller nos carnets, les deux filles et Alain mangent des frites qui sont fort salées.

Nous pouvons dire que c'était une belle marche, les 2/3 en forêt, avec un très bon marquage.
Muriel.

T-shirts et polos

Les tee-shirts et polos seront distribués à partir de la marche d'après midi du 2 juin. Jusqu'au car à Malmédy, il ne sera remis qu'un tee-shirt ou un polo par personne, ceci afin que tous puissent recevoir au moins une pièce. Les prix sont les suivants :

	Avec avantage club	Sans avantage club
Tee-shirt	100 francs	200 francs
Polo	250 francs	550 francs

Rappel : les membres inscrits pour la première fois en 1999 bénéficient automatiquement des avantages club. Pour les autres, il faut 12 marches et un car OU 25 marches (en 1998). Ces chiffres sont à mettre au prorata du nombre de mois d'affiliation en 98 pour les membres inscrits en 98

Cars à Malmédy

Il reste quelques places pour le pour le car à Malmédy de ce 11 juillet. Le programme de la journée est le suivant :

Départ à 07.00 hrs de la place des Chasseurs Ardennais.

Arrivée vers 08.45 hrs.

Il n'y a pas de repas complet au club mais vous pourrez y déguster un excellent bouillon de poule avec la poule, ainsi que des grillades.

Départ de Malmédy à 13.15 hrs pour aller à Vielsalm.

A 14 hrs, visite du musée du Coticule et du musée de la vie salmienne. Le coticule est une pierre qu'on ne trouve qu'à Vielsalm. Elle permet d'aiguiser les rasoirs, bistouris et autres outils tranchants. En complément de cette visite, le musée de la vie salmienne vous permettra de voir comment vivaient nos parents et aïeux. Ces deux visites sont complémentaires et leur durée totale est de 1.30 heure environ.

Vers 15.45, départ de Vielsalm et retour vers Arlon, avec un arrêt de trois quarts d'heure environ à la Baraque Fraiture.

Compte tenu de la double visite, le prix est de 200 frs pour les adultes, gratuit pour les enfants aux études.

Car à Overijse et Chatelet

Pour le car du 8 août à Overijse et Châtelet, les inscriptions se font auprès de Marie-Josée au ☎ 063/23.39.38 ou lors des marches. Le programme détaillé sera communiqué dans le bulletin du mois d'août. Le prix est de 150 frs et gratuit pour les enfants en âge d'étude.

RAPPEL :Perdu – trouvé – égaré

Sans nouvelle depuis l'article du mois dernier, je le reproduis en espérant que le membre distrait se reconnaîtra et prendra contact avec Louis ou le président.

Lors de la marche du maitrank, un membre a emporté par erreur la veste de training de Louis Hanin. Il s'agit d'une veste taille XL avec le nom inscrit à l'intérieur. Par contre, nous avons trouvé à la fermeture de la salle une veste de taille XL sans indication de nom. Il s'agit donc d'une inversion faite par un membre distrait ou trop pressé. Pour rétablir la situation, qu'il s'adresse au président. Merci d'avance.

Marche du Maitrank.

Un marcheur du club de Fosses la Ville nous envoie ce petit texte.

Aux ami(e)s de l'Arel's Club,

Comme promis, je vous écris pour vous remercier :

De l'accueil que vous nous avez réservé en nous recevant

Du bon temps que nous avons eu toute la journée

Du très bon circuit que vous avez concocté pour apprécier votre belle région

Du super apéritif dégusté dans les derniers kilomètres

Du repas fait au pied levé pour pouvoir satisfaire le plus de monde possible (merci au personnel de la cuisine)

De la brocante à Guirsch où les Chinels ont chiné quelques achats.

Enfin, nous sommes revenus ravis de la journée passée dans ce beau coin de la Belgique où l'on sait ce que veut dire "amitié par la marche".

Je vous envoie des photos prises lors que passage à la fabrique.

Maillen Jean-Paul

Barbecue du club

N'oubliez pas le barbecue du club qui se fera à la salle de la Sablonnière à Stockem le dimanche 22 août. Le prix (démocratique) et le menu seront communiqués dans le bulletin d'août. Inscrivez vous dès maintenant chez Monique au 063/22.16.18

Circuit permanent d'Esneux – fin du 3^{ème} tronçon et début du 4^{ème}

Mardi 15 mai, 09.00 hrs, les deux voitures sont en place, l'une à Hamoir, l'autre à Ferrières d'où nous partons pour un nouveau périple. Le soleil est de la partie avec une grande générosité. La promenade nous fait passer d'abord devant le musée du jouet où nous pouvons découvrir le résultat de la restauration et attendant le nouveau poste de police de la commune. Un heureux mariage entre l'ancien et le moderne tout à fait réussi.

Nous quittons rapidement la route asphaltée pour suivre un sentier zigzaguant en sous-bois et nous permettant d'autre part d'éviter le trajet sur la grand route Huy - Stavelot, très fréquentée. Nous nous engageons en sous-bois sur le chemin des Moulins qui suit la vallée de la Lambrée et gagnons ainsi My.

Nous profitons du tilleul centenaire qui trône au milieu du village pur nous restaurer. Nous repartons vers Sy en passant par les ruines du château de Logne. Du château, nous redescendons vers la Lambrée puis nous remontons dans le bois en suivant le G.R. jusqu'à Sy. C'est la fin du troisième tronçon mais pour nous, seulement une étape.

Nous nous arrêtons un peu plus longtemps au restaurant – hôtel «A la Ferme» pour dîner. Le restaurant est situé au bord de l'Ourthe. Le cadre est idyllique Solange propose que nous l'abandonnions pour lui permettre de profiter du repos et du cadre.

Le quatrième tronçon commence par un km le long de la rivière, puis c'est la montée sur Filot et de nouveau la route Huy – Stavelot. Au cours de la montée, nous suivons une très longue allée de marronniers. Après Filot, nous redescendons vers la route Aywaille - Hamoir que nous suivons sur une distance d'environ 500 mètres. Nous bifurquons alors vers le cimetière mérovingien dont on cherche en vain les traces. L'aire a été aménagée en barbecue. Du haut de la butte, on peut découvrir Hamoir tout proche et dans notre dos, Xhignesse par où nous étions passés le mois dernier. A cet endroit, les deux tronçons sont très proches (pas plus de 500 mètres), mais en distance parcourue, près de 30 km. Après le cimetière mérovingien, le sentier descend presque en à pic jusqu'à la route Hamoir.- Xhignesse. Le dernier kilomètre se fait le long de l'Ourthe retrouvée. Et c'est l'arrivée au contrôle intermédiaire à Hamoir d'où nous repartirons le mois prochain.

Pour nous qui faisons le trajet pour la deuxième fois, nous avons d'autant mieux apprécié les beautés du paysage. Par contre, Juliette et Solange ont répété à plusieurs reprises que ce tronçon est le plus beau parcouru jusque maintenant. Nos amis d'Arlon croient peut-être que nous avons des accents marseillais mais croyez bien qu'il est difficile de décrire le circuit sans employer des superlatifs, tant les paysages traversés sont extraordinaires et très variés. Au mois prochain.

René et Laurette.

PARIS – TUBIZE

A l'arrivée, Frédéric est en forme malgré les 4 jours de marche.

JUILLET 1999

<u>Anniversaires</u>		<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
J	1	<i>René TOUSSAINT</i>	1
V	2	<i>René BOURQUIN</i>	2
S	3	BIGONVILLE	3
D	4	LONGVILLY TRINTANGE	4
L	5	<i>José FLOCK</i>	5
M	6	<i>Claude DELTENRE</i>	6
M	7		7
J	8		8
V	9	<i>Joy MASSAUX</i>	9
S	10	DAMPICOURT NOSSBIERG+	10
D	11	MALMEDY DAMPICOURT NIEDERFEULEN	11 Déplacement en car
L	12		12
M	13	<i>Alain SCHIMFESSEL</i>	13
M	14		14
J	15		15
V	16	<i>Céline MULLER</i>	16
S	17	<i>Marie-Louise SCHROEDER</i>	17
D	18	MELLIER – LINGER	18
L	19	<i>Hubert KIMMLINGEN</i>	19
M	20		20
M	21		21
J	22	<i>Marie-Thérèse PIRET</i>	22
V	23	<i>Marianne ASSELBORN Olivier HANIN</i>	23
S	24		24
D	25	<i>Paul COLLES</i> STEINSEL – REMELING	25
L	26		26
M	27		27
M	28		28
J	29	<i>Guy CORMAN</i>	29
V	30		30
S	31	LAROCLETTE	

Le second mariage est le triomphe de l'espoir sur l'expérience. *Samuel Johnson.*

